

1. Record Nr.	UNINA9910466798203321
Autore	Severino Caterina
Titolo	La transposition de la ""directive retour"" [[electronic resource]] : France, Espagne et Italie
Pubbl/distr/stampa	Cork, : Primento Digital Publishing, 2015
ISBN	2-8027-5189-1
Descrizione fisica	1 online resource (422 p.)
Collana	A la croisee des droits
Disciplina	341.486
Soggetti	Electronic books.
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	<p>Couverture; Titre; Copyright; Sommaire; Preface; Propos introductifs; I. - Presentation de la directive « retour »; La directive « retour » et ses applications en Europe; I. - Un decalage confirme entre le texte et la realite; II. - Une pierre dans la construction de l'Espace de liberte, de securite et de justice; Retour sur les frontieres de la directive du 16 decembre 2008; I. - Un champ d'application doublement delimite; II. - Un cadre d'obligations etatiques minimalistes; II. - L'eloignement des etrangers en situation irreguliere apres la transposition de la directive « retour »</p> <p>L'eloignement de l'etranger en situation irreguliere en Italie apres la transposition de la directive « retour »I. - Le but et le chemin de l'espoir de cinq millions d'etrangers residant en Italie : la situation generale concernant l'immigration des etrangers en Italie; II. - Le cadre juridique de la maitrise de l'immigration irreguliere et les sources du droit italien avant et apres la transposition de la directive « retour »; III. - Le systeme italien d'eloignement des etrangers en situation irreguliere et le champ d'application de la directive « retour »</p> <p>IV. - L'expulsion et le refoulement des etrangers en situation irreguliereV. - L'adoption et les formes des arretes d'expulsion decides par le prefet contre l'etranger en situation irreguliere; VI. - Les cas de suspension de l'execution de l'expulsion et les cas de revocation de l'expulsion; VII. - L'interdiction d'entree de l'etranger expulse; VIII. - L'execution des expulsions; IX. - Le report de l'eloignement; X. - Les recours juridictionnels; L'eloignement de l'etranger en Espagne apres la</p>

transposition de la directive « retour »

I. - Une certaine confusion terminologique sur l'éloignement II. - Un cadre legal europeen et espagnol sur l'éloignement des immigrés; III. - La proportionnalite des mesures d'éloignement : reference speciale a l'amende comme sanction administrative; IV. - La directive « retour » et l'éloignement en Espagne : plan d'action politique et humanitaire; L'éloignement de l'étranger en France; I. - Prevenir l'éloignement : de son efficacite par la mise a distance de l'étranger; II. - Decider l'éloignement : de l'efficacite par la mise a distance des droits III. - Conclusion : une justice pour les étrangers également mise a distance ? III. - La retention et les mesures alternatives de controle des étrangers en situation irreguliere apres la transposition de la directive « retour »; La retention de l'étranger en Italie apres la directive 2008/115/CE; I. - Introduction; II. - La directive « retour » et la detention penale; III. - Les nouvelles en matiere de retention administrative; IV. - Questions de legitimite et projets de reforme; V. - La detention illegale dans les centres de premier accueil; VI. - Conclusions

La retention de l'étranger en Espagne apres la transposition de la directive « retour »

Sommario/riassunto

La directive communautaire n° 2008/115/CE, dite directive « retour », met en place des normes communes aux pays membres de l'UE, afin de mener une politique plus protectrice des ressortissants de pays tiers en situation irreguliere devant etre eloignes du territoire. La directive privilegie le rapatriement volontaire, par rapport au rapatriement force, et vise a garantir, en tout etat de cause, le respect des droits fondamentaux de la personne se trouvant en situation irreguliere sur le territoire de l'un des pays membres de l'UE et en attente d'en etre eloignee. Sept ans apres l'adopt
